

GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76 84.14 33 / 01 76 84.14.34 -

www.cgt-renault.com - e.mail usines@cgt-renault.com

Le 6 octobre 2016

Résultats des élections au Conseil d'Administration du groupe Renault

68,73 % d'absentions tous collèges confondus (+1,48% par rapport à 2012).

- 71,27% des ouvriers et ETAM ne se sont pas exprimés
- 61,68 % des cadres

Une désaffection encore amplifiée

Tous collèges confondus, la CGT baisse de 3,79% par rapport aux élections précédentes. La CGT perd 2,28% dans le collège ouvriers-ETAM et 4,28% dans le collège Cadres.

Quant à la liste commune CFDT-CGC-FO, elle baisse de 6,15% tous collèges confondus. 3,21% chez les ouvriers-ETAM et 15,39 chez les cadres.

Les listes SUD et SM-TE n'étaient pas présentes en 2012, elles obtiennent respectivement 9,66% et 8,20%.

Tableau résultats comparatifs élection 2012-2016 :

AUTRES SALARIES														
	INSCRITS	VOTANTS	%	BLANCS/NULS	EXPRIMES	%	Liste CFDT-CGC-FO*	%	CGT	%	SUD	%	SM- TE	%
2016	32402	10158	31,35%	849	9309	28,73%	4204	45,16%	3530	37,92%	1121	12,04%	454	4,88%
2012	39039	12326	31,57%	635	11691	29,95%	5655	48,37%	4700	40,20%	1153	9,86%	183	1,57%
			31,57%				-1451	-3,21%	-1170	-2,28%	-32	2,18%	271	3,31%
							4658							
							50,0%							
INGENIEURS CADRES ET ASSIMILES														
	INSCRITS	VOTANTS	%	BLANCS/NULS	EXPRIMES	%	Liste CFDT-CGC-FO	%	CGT	%	SUD	%	SM- TE	%
2016	12317	4963	40,29%		4720	38,32%	3535	74,89%	255	5,40%	234	4,96%	696	14,75%
2012	12611	5450	43,22%	224	5226	41,44%	4718	90,28%	506	9,68%				
			43,22%				*2012 avec cftc	-15,39%		-4,28%				
							4231							
							89,64%							
Tous collèges														
	INSCRITS	VOTANTS	%	BLANCS/NULS	EXPRIMES	%	Liste CFDT-CGC-FO	%	CGT	%	SUD	%	SM- TE	%
2016	44719	15121	33,8%		14029	31,37%	7739	55,16%	3785	26,98%	1355	9,66%	1150	8,20%
2012	51650	17776	34,4%		16917	32,75%	10373	61,32%	5206	30,77%				
			-6931				-2634	-6,15%	8991	-3,79%				

Une désaffection des salariés à l'élection encore amplifiée qui doit faire réfléchir les syndicats !

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la désaffection pour ce type d'élection.

Indiscutablement, le vote électronique impact négativement la participation, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les problèmes matériels qui viennent rendre difficile le vote pour les salariés (des salariés n'ont pas eu de code, ou l'on égaré, des problèmes d'organisation...) Cette année et dans certains sites de production, la direction n'a même arrêté la chaîne pour voter et les opérateurs n'étaient pas remplacés.

Au delà des questions techniques, le vote électronique laisse le salarié seul devant un écran ordinateur, sans échange avec ses collègues, sans débats préalable. Ce n'est pas la même chose que se déplacer collectivement pour se rendre au bureau de vote qui, de fait, incite à engager une discussion.

Si la CGT est la seule organisation à s'opposer au vote électronique au niveau central, les autres syndicats devraient prendre, cette fois, la mesure de l'abstention que ce système engendre.

Un lien distendu avec les organisations syndicales

La campagne électorale ne dure que 15 jours et le tract ou profession de foi est la seule expression possible des organisations syndicales. Aucune ou très peu de possibilités pour discuter, débattre avec les salariés sur l'enjeu que représente leur expression. Jusqu'en 2000, les organisations syndicales disposaient d'heures d'informations syndicales leur permettant de réunir collectivement les salariés sur le lieu et temps de travail (3 heures par an). **C'était certes insuffisant, mais cela participait, avec l'activité des élus sur le terrain, à maintenir ce lien indispensable avec les salariés.**

Un moment important puisque si les syndicats pouvaient donner leur position, **les salariés pouvaient surtout apporter leur appréciation et ce qu'ils attendaient, eux, des organisations syndicales.**

Ce droit conjugué au droit syndical (activité de terrain des élus) n'est défendu pour le moment que par la CGT. Et pourtant, c'est la légitimité même du syndicalisme qui est ici en jeu.

Plus les élus sont éloignés du terrain, plus la démocratie dans l'entreprise est mise à mal !

Conseil d'Administration « hors sol »

Le Conseil d'Administration apparaît également comme très éloigné : c'est le lieu de représentation le plus éloigné des salariés au sein de Renault !

De ce fait, les salariés ne se sentent que peu concernés, d'autant plus qu'ils ignorent souvent le rôle, le fonctionnement et ne savent absolument pas ce qui s'y dit et se décide... Les administrateurs salariés étant soumis aux règles de confidentialité.

Mais le Conseil d'Administration, c'est aussi le symbole de ses membres (mis à part le représentant CGT) au service exclusif du PDG, du maître absolu.

La validation de la rémunération scandaleuse de Carlos Ghosn par la majorité des membres du Conseil d'Administration malgré le vote négatif des actionnaires illustre assez bien le propos. Bien que les dirigeants de Renault réduisent la finalité de l'entreprise « à faire le bonheur des actionnaires » (qu'ils sont eux-mêmes) comme l'a répété inlassablement en son temps Louis Schweitzer.

Enfin, ce Conseil est totalement déconnecté de la réalité, de la vraie vie des salariés, de ce qu'ils endurent au nom d'une stratégie qui tourne toujours plus le dos à l'intérêt commun des salariés.

Pour beaucoup de salariés et quelle que soit leur catégorie professionnelle cadres compris, leur parole est ignorée, elle est devenue inutile ! Et cette appréciation doit compter pour beaucoup dans la décision de ne pas s'exprimer par le vote.

Une direction qui joue avec le feu

Très clairement, la direction organise la désaffection du vote en privilégiant l'expression seulement de ceux susceptibles de la soutenir et lui permettre de mettre en œuvre sa stratégie, à l'image de la liste commune CFDT-CGC-FO. Mais le résultat n'est pas celui attendu. Dans le si peu de salariés qui se sont exprimés, cette liste perd des voix et ne pèse que 17,31% des inscrits.

La liste CGT et celles des syndicats SUD et SM-TE qui s'expriment aussi contre la stratégie de l'entreprise (avec certes des divergences avec la CGT) pèsent 14,06%.

Le satisfecit du couple direction-liste commune CFDT-CGC-FO sur les vertus de l'accord de compétitivité du 13 mars 2013 est loin d'être partagé par le personnel.

* Il faut noter le excellent scores de la CGT à Maubeuge avec 58,08% des voix dans le collège ouvriers-Etam. Et ceux de Renault Sport Racing (F1), où la CGT réalise 91% des suffrages exprimés dans le collège ouvriers-Etam et 29,1% des exprimés dans le collège cadres.